

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

**Année 2018
Séance du 26 septembre 2018**

**N° 26
Objet : Manifestation des
Randonnées des Alpes
Provençales 2018
Demande de financement auprès
du Conseil Départemental des
Alpes de Haute Provence**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six du mois de septembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de septembre 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle (à partir du rapport n° 11), BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoît, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise, NICOLOSI Philip, PAUL Gérard, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, REINAUDO Gilbert, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine (à partir du rapport n° 2).

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole (à partir du rapport n° 11)
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent

Etaient représentés :

AYMES Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel
BONNET Martine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à LE CORRE Thibault (au rapport n°1)

Etaient excusés :

AUBERT Serge	MAGAUD Marie José
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAUL Gilles
BLOT Michel	REBOUL Childéric
CAREL Serge	REINAUDO Patrick
CHATARD Gilles	ROCHAT Jacques
FERAUD Maryline	RONDEAU Daniel
FLORES Sylvain	TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

1e 28/09/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180926-26_26 092018

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération organise 6 et 7 octobre 2018 la 15^{ème} édition des Randonnées des Alpes Provençales, manifestation de portée départementale visant à animer et à promouvoir la pratique de la randonnée, l'offre d'itinéraires inscrits au P.D.I.P.R. et la découverte du territoire communautaire. Le succès croissant de la manifestation en fait un rendez-vous incontournable de l'automne.

Cette année, en concertation avec l'ensemble des partenaires, le nouveau programme élaboré se compose d'une large palette de randonnées de tous niveaux avec plus de soixante accompagnateurs. 51 itinéraires seront proposés aux randonneurs : randonnées à thème, randonnées familiale et sportive, randonnées ouvertes aux personnes à mobilité réduite, randonnées à la journée ou sur le week-end et randonnée naturaliste dans le cadre du festival Inventerterre.

Les itinéraires choisis en relation les associations de randonnée locales, départementales et régionales permettent de faire découvrir le territoire de la communauté d'agglomération à travers ses principaux massifs (La Haute Bléone, la Blanche, les Monges, Lure, le Montdenier...) et vallées (la Bléone, le Bès, les Duyes, l'Asse, le Verdon, la Durance...).

Cette manifestation permet de :

- promouvoir un fort potentiel en termes de sentiers mais aussi d'hébergements et d'activités connexes,
- contribuer au développement touristique du territoire de Provence Alpes Agglomération.
- favoriser l'étalement de la fréquentation touristique notamment en automne.
- développer l'activité randonnée au-delà du périmètre communautaire, à l'échelle départementale, notamment sur le territoire du Géoparc de Haute Provence et du Parc naturel régional du Verdon.

Le coût de l'organisation de cette manifestation s'élève à la somme de 25 000 € HT. Le plan de financement proposé est le suivant :

- Conseil Départemental		2 500 € (10%)
- Autofinancement PAA	H.T.	22 500 € (90%)

Il est à noter que les inscriptions des participants estimées à 5 000 € TTC viennent en déduction de l'autofinancement de Provence Alpes Agglomération.

Il vous est proposé :

- **d'approuver** le principe de l'opération et son plan de financement,
- **d'autoriser** la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires auprès des partenaires financiers.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO




REÇU EN PREFECTURE

le 28/09/2018

Application agréée F-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180926-26_26092018